

LA LANGUE AU SERVICE DU TEXTE?

ECATERINA BULEA
(FPSE, Université de Genève)

Préambule

J'aimerais tout d'abord remercier très chaleureusement les organisateurs de la Conférence Internationale "Grammaire et Texte" pour l'honneur qu'ils m'ont réservé en m'invitant à y donner la conférence de clôture. Je tiens aussi à saluer, dès le départ, l'orientation *fédératrice* que les mêmes organisateurs ont su choisir pour cette manifestation scientifique; orientation qui invite à prendre au sérieux, outre les domaines grammatical et textuel eux-mêmes, le coordonnant "*et*", qui renvoie ici au geste scientifique "de contribuer à une approche globale et cohérente des phénomènes grammaticaux et de leur fonctionnement au sein des textes et des discours", en privilégiant "l'interaction entre phénomènes grammaticaux, textuels et discursifs" (voir le texte de cadrage de la Conférence).

Approche "globale et cohérente", mettant en avant "l'interaction" entre phénomènes, leur articulation, et non leur morcellement ou leur cloisonnement: cela rappelle, au plan épistémologique, l'approche que Vygotski avait préconisée, dans les années 1920-1930, pour l'étude des phénomènes psychologiques (voir notamment *La signification historique de la crise en psychologie*, 1927/1999), en critiquant le fractionnement disciplinaire auquel était confrontée la psychologie de son temps. En linguistique, une orientation analogue caractérise l'approche dite "*intégraliste*" que Coseriu (voir 1999; 2001) avait développée dès les années 1950. Mais surtout, et contrairement aux interprétations ayant prévalu pendant des décennies, c'est dans le cadre d'une telle approche qu'ont été posés les fondements mêmes de la linguistique en tant que discipline scientifique: comme il ressort de l'examen de l'œuvre réelle de Ferdinand de Saussure (et non de celui du *Cours de linguistique générale* qui lui est attribué), la linguistique générale, conçue par cet auteur comme "*sémiologie*"¹, ne saurait cautionner –et encore moins susciter– le démembrement des dimensions indissolublement constitutives

¹ Le terme *sémiologie* a été créé par Saussure, et une de ses fonctions est de désigner, outre la "science des signes", une véritable *démarche méthodologique et théorique*, bien distincte, y compris par rapport à la "sémantique" de Bréal (voir 1897/1982).

du phénomène langagier: “Sémiologie = morphologie, grammaire, syntaxe, synonymie, rhétorique, stylistique, lexicologie, etc., *le tout étant inséparable*.” (Saussure, *L’essence double*, in *ELG*, p. 45)

En exprimant d’emblée mon adhésion à cette approche linguistique intégrée, je procéderai dans la première partie de cette contribution à une relecture de certains aspects de l’œuvre saussurienne, en me centrant notamment sur ceux qui constituent, à mes yeux, des apports fondamentaux à la problématique qui nous occupe ici: il s’agit du statut accordé par l’auteur à la langue, à la grammaire et au discours, ainsi que des rapports posés entre ces “entités”.

La seconde partie sera consacrée à une forme de prolongement de la théorie saussurienne: en prenant comme exemple le phénomène de *reformulation*, je tenterai d’illustrer la manière dont celui-ci peut être analysé dans la perspective interactionniste socio-discursive (voir Bronckart, 1997; 2008), approche fondée elle-même sur un réinvestissement présentiste des propositions théoriques saussuriennes, et constituant le cadre théorique et méthodologique dans lequel je m’inscris.

1. Un retour à Saussure

1.1. Raisons historiques

Avant d’aborder les propositions théoriques de Saussure, il me semble important de rappeler quelques éléments d’ordre historique, qui concernent les conditions de production et de publication de son œuvre, et qui ne sont pas sans incidence sur les conditions d’accès à celle-ci, et par conséquent sur sa réception et son interprétation.

Premièrement, Saussure n’a que très peu publié de son vivant –le *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, paru en 1878 à Leipzig, et quelques articles (voir Bally & Gautier, 1922)–, et surtout il n’a rien publié de ses travaux de linguistique générale, considérant ses réflexions comme inachevées, ou, à certains égards, comme trop imprégnées du doute et de l’instabilité conceptuelle d’un travail toujours “en cours”.

Deuxièmement, outre les trois cours de linguistique générale, donnés à l’Université de Genève entre 1907 et 1911, Saussure a enseigné le sanscrit, la grammaire et la phonétique grecques et latines, la grammaire historique du gotique et du vieux saxon, etc., ce à quoi se rajoutent quelques enseignements ponctuels relatifs à des productions textuelles: des cours sur la versification française, un cours sur la *Chanson des Nibelungen*, et quelques cours portant sur des inscriptions grecques et perses archaïques. Effectués dans le cadre de ces enseignements ou non –comme c’est le cas des études consacrées aux *Anagrammes* (voir Starobinski, 1971), ou encore aux *Légendes*

² Les italiques sont du texte d’origine, ici et dans tous les autres extraits cités.

(voir Turpin, 2003)– il s’agit là de travaux proprement *grammaticaux* et *textuels*; et ces travaux ont constamment alimenté les réflexions de Saussure relevant de la linguistique générale, comme en témoignent les multiples exemples qui figurent dans les notes de Saussure et dans les notes d’étudiants ayant suivi ses cours.

Troisièmement, les documents actuellement disponibles montrent que les réflexions de Saussure ayant trait à la linguistique générale sont bien antérieures aux trois cours éponymes. L’auteur préparait, entre 1893 et 1897, donc dix à quinze ans avant les cours, un ou deux livres de linguistique générale; en attestent les notes que Saussure a lui-même désignées comme *Notes destinées à un livre sur la linguistique générale*, et surtout le manuscrit intitulé *De l’essence double du langage*, retrouvé en 1996 et publié en 2002 dans les *Ecrits de linguistique générale* (désormais *ELG*).

Quatrièmement, et comme on le sait, le fameux *Cours de linguistique générale* de 1916 (désormais *CLG*) est un ouvrage posthume, rédigé par Bally et Séchehaye, sur la base des quelques notes de Saussure dont ils disposaient, et surtout en exploitant des notes d’étudiants relatives aux trois cours de linguistique générale. Mais il est important de rappeler à ce sujet que Bally et Séchehaye *n’ont pas assisté eux-mêmes à ces cours*. Et si le *CLG* s’avère être un ouvrage problématique (et actuellement très controversé), c’est parce qu’il comporte un ensemble de contradictions internes, dues en partie à la non compréhension des propos saussuriens de la part des éditeurs, et surtout un ensemble de raccourcis et d’affirmations qui sont en parfaite contradiction avec la pensée saussurienne telle qu’elle ressort précisément des derniers manuscrits retrouvés, voire des notes d’étudiants sur la base desquelles le *CLG* a été conçu.

Cinquièmement, et s’agissant précisément des notes des étudiants, ce n’est que quarante ans après la publication du *CLG* qu’elles ont commencé à être disponibles et accessibles, dans leur propre teneur: d’abord de manière fragmentaire et sélective, dans un ouvrage publié par Godel en 1957, intitulé *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale* (voir Godel, 1957), dans divers numéros des *Cahiers Ferdinand de Saussure*, et surtout dans l’édition critique du *CLG* réalisée par Rudolf Engler (voir Saussure, 1967); ensuite dans leur ensemble et dans leur continuité, dans des ouvrages publiés à partir des années 1990, et reproduisant notamment les notes de Riedlinger et de Constantin (voir Komatsu & Wolf, 1996 pour le cours I; Komatsu & Wolf, 1997 pour le cours II; Komatsu & Harris, 1993 et Constantin, 2005 pour le cours III). Eu égard aux publications précédentes, ces ouvrages présentent l’avantage de permettre au lecteur de suivre la logique interne à *chacun* des trois cours, et par conséquent de saisir, non seulement les différences qui les caractérisent au plan du contenu et de l’organisation, mais aussi l’évolution, les innovations et la dynamique de la réflexion saussurienne elle-même. Enfin, et s’agissant plus particulièrement du troisième cours, qui a servi de trame au *CLG*, mentionnons encore que les notes de Constantin relatives à cet enseignement, qui sont les plus complètes, *n’étaient pas connues des rédacteurs du CLG en 1916*.

Bien que lapidaires, ces considérations historiques suffisent néanmoins à montrer qu'une distance de presque un demi-siècle sépare la parution du *CLG* (1916) de la parution des notes de Saussure et des étudiants (fin des années 50 à nos jours); et à ce propos au moins deux aspects à caractère méthodologique et théorique me paraissent devoir être pris en considération.

Le premier concerne le fait que cette distance coïncide avec l'exploitation structuraliste de Saussure, et avec le développement de ce courant. Mais étant donné les éléments évoqués, on ne peut raisonnablement considérer que ce courant se soit constitué sur la base d'une connaissance réelle et intégrale de l'œuvre saussurienne. Le structuralisme a émergé et s'est développé de fait sur la base du *CLG*, raison pour laquelle la fameuse affirmation selon laquelle Saussure serait "le père du structuralisme" mérite d'être, sinon rejetée, au moins sérieusement *discutée*, en tenant compte de l'écart théorique considérable qui existe entre le *CLG* et les propositions théoriques saussuriennes effectives.

Le deuxième aspect concerne le fait que cette même distance a permis l'installation et la propagation d'une interprétation de Saussure *grosso modo* réduite à quelques clichés, parmi lesquels: "la langue est sociale et la parole individuelle"; "la langue est un système formel de signes"; "la langue est un système statique, fermé, autosuffisant"; "la tâche de la linguistique est d'étudier la langue – et non la parole! – en elle-même et pour elle-même", etc., etc.; clichés qui sont parfois réducteurs, parfois entièrement faux. Leur diffusion a été en outre sous-tendue par celle d'un ensemble de "dichotomies", souvent comprises comme des antinomies, ou des "séparations" *in res* ("langue – parole", "forme – substance", "synchronie – diachronie", "syntagme – paradigme", "signifiant – signifié", etc.). Ces distinctions³ sont effectivement attestables chez Saussure, mais elles ont été souvent mal exploitées, ce qui a donné naissance à des "objets" scientifiques considérés comme relevant de faits autonomes, isolables, ou séparables des autres. A titre d'exemple, la thèse de l'autonomie du signifiant par rapport au signifié (ou de l'autonomie de la syntaxe), qui est un pilier des démarches structuralistes, voire d'une partie du générativisme chomskyen, est en parfaite contradiction avec la position saussurienne, qui se caractérise par une inlassable affirmation de *l'inséparabilité des plans du signifiant et du signifié*.

³ Notons à ce sujet encore un problème, lié à la *confusion terminologique* qui fait qu'on attribue à Saussure des notions (et par là des idées) qui sont en fait celles d'autres linguistes ayant exploité la théorie saussurienne. Ainsi, par exemple: – le terme "paradigme" est de Hjelmslev et non de Saussure, ce dernier parlant de "parallélie" ou de "séries associatives"; – la notion de "forme", beaucoup exploitée par le même Hjelmslev en opposition à la "substance", n'apparaît qu'une seule fois dans le *CLG* (elle est même absente de l'index), et, bien que Saussure l'utilise en effet dans ses notes et enseignements, son sens et sa fonction sont beaucoup plus subtiles que la fameuse opposition "forme – substance"; – le terme "structure" est quasi absent des notes de Saussure, et surtout n'est jamais synonyme de "système", Saussure préférant utiliser, par exemple, l'expression "jeu des signes", pour souligner la dynamique intrasystémique qui caractérise les unités linguistiques.

De manière générale, il convient de considérer que les “dichotomies” mentionnées présentent chez Saussure un statut *méthodologique et non pas ontologique*, Saussure insistant lourdement et en permanence sur *l'interaction*, sur *la co-détermination*, ou encore sur *l'interdépendance* entre les phénomènes que ces couples de termes désignent.

1.2. Quelques propositions théoriques saussuriennes

Examinons maintenant quelques propositions théoriques de Saussure⁴, en particulier celles ayant trait au statut de la langue, de la grammaire, du discours, et aux interactions qui les caractérisent.

1.2.1. *Les langues, au pluriel*

S'agissant de la notion de *langue*, il faut d'emblée insister sur le pluriel: *les langues*, et cela pour deux raisons. La première est d'ordre phénoménal, et a trait au fait que les réflexions de Saussure sont bâties sur la prise en compte de la *pluralité* et de la *diversité* des langues, cette multiplicité linguistique étant pour l'auteur l'unique forme sous laquelle se manifeste le langage. La deuxième raison est d'ordre notionnel, et a trait au fait que la notion de *langue* a, dans le cadre de la théorie saussurienne, *plusieurs acceptions*, certes inter-reliées, mais non superposables, car renvoyant à plusieurs niveaux d'analyse du phénomène langagier.

La première acception concerne la langue en tant que *construction méthodologique*, ou en tant que produit du travail du linguiste, et elle est liée à la démarche méthodologique à la fois *empiriste* et *inductive* préconisée et adoptée par Saussure. Cette démarche consiste en un va-et-vient permanent entre: – l'observation et le recueil de faits linguistiques concrets; – l'élaboration, sur cette base, de concepts généralisants et de propositions théoriques; – et la permanente mise à l'épreuve de ces concepts, de leur validité, en retournant aux données empiriques. Dans le domaine du langage, cela implique avant tout l'étude d'une multitude de langues naturelles dans leur diversité et leur histoire (ce qui renvoie d'ailleurs à la première raison d'emploi du pluriel, évoquée plus haut); et cette prise de position de Saussure est attestable dès le début de ses recherches –voir la première citation ci-dessous, extraite de la première Conférence à l'Université de Genève de 1891–, jusqu'au dernier cours qu'il a donné –voir la deuxième citation, extraite des notes de Constantin du troisième cours:

[...] c'est qu'en effet l'étude du langage comme fait humain est tout entier ou presque tout entier contenu dans l'étude des *langues* [...] jamais, je me permets de le dire, les plus élémentaires phénomènes du langage ne seront soupçonnés, ou clairement aperçus, classés et compris, si l'on ne recourt en première et

⁴ Les analyses présentées ici sont fondées sur l'examen de l'intégralité du corpus saussurien, cet examen étant réalisé en collaboration avec Jean-Paul Bronckart, dans le cadre de la rédaction d'un ouvrage sur Saussure.

dernière instance à l'étude *des langues*. Langue et langage ne sont qu'une même chose; l'un est la généralisation de l'autre. Vouloir étudier le langage sans se donner la peine d'en étudier les diverses manifestations qu'évidemment sont les langues est une entreprise absolument vaine, et chimérique; d'un autre côté vouloir étudier les langues en oubliant que ces langues sont primordialement régies par certains principes qui sont résumés dans l'idée de langage est un travail encore plus dénué de toute signification sérieuse, de toute base scientifique véritable. Sans cesse par conséquent l'étude générale du langage s'alimente des observations de toutes sortes qui auront été faites dans le champ particulier de telle ou telle langue. (*1^{ère} Conférence*, in *ELG*, p. 146)

[...] le linguiste est dans l'impossibilité d'étudier autre chose au début que la diversité des langues. Il doit étudier d'abord des langues, le plus possible de langues; il doit étendre son horizon autant qu'il le peut. C'est ainsi que nous procéderons. Par l'étude, l'observation de ces langues, il (le linguiste) pourra tirer des traits généraux, il retiendra tout ce qui lui paraît essentiel et universel, pour laisser de côté le particulier et l'accidentel. Il aura devant lui un ensemble d'abstractions qui sera la langue [...] Dans la langue, nous résumons ce que nous pouvons observer dans les différentes langues." (*Cours III, Constantin, CFS 58*, p. 89)

Les régularités constatées après l'examen de multiples langues pourront être considérées comme relevant de LA LANGUE; LANGUE qui est, en ce sens, une entité abstraite, une construction du linguiste, une "idée" théorique qui présente un caractère *secondaire* par rapport aux faits réels. Cela dit, le caractère abstrait de la langue ne concerne *que cette acception*, méthodologique-théorique du terme, mais il existe trois autres acceptions, accentuant au contraire trois strates de *réalité linguistique*.

La deuxième acception a trait à la langue comme *réalité historique*, ou à ce que Saussure appelle, dans le troisième cours, la "langue évolutive". Bien que cette désignation soit tardive, l'idée sous-jacente apparaît en fait très tôt dans ses réflexions, selon un raisonnement que l'on peut reconstruire de la manière suivante.

Dès la première Conférence de 1891, Saussure pose un ensemble de caractéristiques des langues naturelles: on l'a déjà mentionné, d'abord leur *pluralité* et leur *diversité*, dans le temps et dans l'espace. Mais les langues sont en même temps des phénomènes historiquement *ininterrompus*, ou *continus*: une société ne cesse jamais de parler, n'est jamais, à aucun moment de son existence, sans langue; tout comme l'humanité, dans son ensemble, n'a jamais connu de phases où elle en serait dépourvue. Cette continuité de la langue n'implique nullement que celle-ci soit fixe ou rigide, mais signifie *ininterruption du parler humain*, ou encore *transmission intergénérationnelle* de celui-ci:

Le *premier aspect* en effet sous lequel doit être envisagée l'idée d'*Histoire* quand il s'agit de la langue ou la première chose qui fait que la langue a une histoire, c'est le fait fondamental de sa *continuité dans le temps*; – je ne dis pas, veuillez le remarquer, de sa *fixité* [...] mais de sa continuité. (*1^{ère} Conférence*, in *ELG*, p. 151)

[...] j'insisterais encore une fois sur l'impossibilité radicale, non seulement de toute rupture, mais de tout soubresaut, dans la tradition continue de la langue depuis le premier jour même où une société humaine a parlé. (3^{ème} Conférence, in *ELG*, p. 163)

En vertu de cette continuité de tous les jours, il n'est pas possible d'établir, au niveau *ontologique*, de véritables coupures ou frontières entre les langues, ni temporellement (ou en diachronie) ni spatialement (ou en synchronie); raison pour laquelle, selon Saussure, parler des langues comme on parle des individus, parler de "langues mères" et de "langues filles", de naissance et de mort d'une langue, est totalement erroné:

Il suffit d'y réfléchir un instant, puisque tout est contenu dans cette simple observation: chaque individu emploie le lendemain le même idiome qu'il parlait la veille et cela s'est toujours vu. Il n'y a donc eu aucun jour où on ait pu dresser l'acte de décès de la langue latine, et il n'y a eu également aucun jour où on ait pu enregistrer l'acte de naissance de la langue française. Il n'est jamais arrivé que les gens de France se soient réveillés, en se disant *bonjour* en français, après s'être endormis la veille en se disant *bonne nuit* en latin. (1^{ère} Conférence, in *ELG*, p. 152)

Dans cette perspective, on pourrait considérer qu'il n'existe en fait qu'une seule langue, qui fonctionne depuis l'émergence de l'espèce humaine, et évolue avec elle. Et en ce sens, *la langue* désigne, non pas une construction théorique, mais une entité *ontologiquement homogène*, cette acception de la notion accentuant l'*unicité de la nature des ressources* exploitées par les humains dans l'activité de parler, quelles que soient les époques historiques ou les régions géographiques; autrement dit, accentuant ce qui fait que tous les idiomes relèvent du phénomène "langue". Mais cette unicité n'est pas fixité ou immobilité, au contraire: *les langues continuent d'être tout en changeant*, en se transformant, ce mouvement incessant étant *inhérent à leur nature*:

Il y a *transformation*, et toujours et encore transformation, mais il n'y a nulle part reproduction ou production d'un être linguistique nouveau, ayant une existence distincte de ce qui l'a précédé et de ce qui suivra. [...] Nous posons donc le principe de la transformation incessante des langues comme absolu. Le cas d'un idiome qui se trouverait en état d'immobilité et de repos ne se présente pas. (2^{ème} Conférence, in *ELG*, pp. 157-158)

Conjointement à cette mise en place théorique, et dès les mêmes *Conférences*, Saussure affirme également l'existence d'"états de langue", c'est-à-dire l'existence et la réalité des *manifestations spatio-temporellement circonscrites de cette langue évolutive*. Quel est leur statut?

Ce que l'on peut considérer comme étant la troisième acception de la notion de *langue* concerne le phénomène de "dépôt", dans la sphère mentale du sujet parlant, ou dans l'appareil psychique des personnes, d'unités significatives "entendues et pratiquées"; ce qui conduit à la construction, en chaque personne, d'un "réservoir" linguistique individuel:

Tout ce qui est amené sur les lèvres par les besoins du discours, et par une opération particulière, c'est la *parole*. Tout ce qui est contenu dans le cerveau de l'individu, le dépôt des formes entendues et pratiquées et de leur sens, c'est la *langue*. De ces deux sphères, la sphère parole est la plus sociale, l'autre est la plus complètement individuelle. La langue est le réservoir individuel; tout ce qui entre dans la langue, c'est-à-dire dans la tête, est individuel. (*Cours I*, in Komatsu & Wolf, pp. 65-66)

On remarquera d'abord que, par rapport au *CLG*, les rapports sont ici inversés: la parole est sociale et la langue individuelle. Et ce n'est ni une erreur de lecture, ni une contradiction, car ce que Saussure pose ici c'est l'existence d'une première forme d'"état de langue", qui est ancré *dans l'individu*, et qui relève de la langue telle qu'elle est *accessible* à celui-ci (dans son espace-temps de vie) et telle qu'elle est *vécue et connue* par lui. Dans cette acception, la langue est une entité proprement *interne*, individuelle, raison pour laquelle on peut la qualifier explicitement –même si Saussure ne le fait pas– de *langue interne*.

Mais Saussure pose aussi, et parallèlement, l'existence d'un autre lieu d'ancrage de la langue, qui est "la masse parlante", ou "la collectivité", ou encore *une certaine collectivité, à un moment donné de l'histoire*: "La langue est l'ensemble des formes concordantes que prend ce phénomène [du langage] chez une collectivité d'individus et à une époque déterminée" (*ELG*, p. 129); "La langue est un ensemble de conventions nécessaires adoptées par le corps social pour permettre l'usage du langage" (*Cours III, Cahier G*, in *CLG-E*, p. 32).

Cette quatrième acception de la notion de *langue* diffère ainsi de la précédente par son lieu d'ancrage; mais elle s'en distingue aussi par certaines propriétés, notamment: – d'avoir une certaine "*conscience*" de ses composants et de leur organisation; – de déployer une action délibérée *d'analyse* de ces mêmes composants; – et de *sanctionner* la création de tout nouvel élément:

Une second fait, c'est que la langue a la *conscience* non seulement des éléments, mais *aussi de l'influence qu'ils exercent les uns sur les autres* quand on les place dans un certain ordre; la langue a le sentiment de leur *sens logique*, de leur *ordre*. (*Cours I*, in Komatsu & Wolf, p. 96)

La langue passe son temps à interpréter et à décomposer ce qui est en elle de l'apport des générations précédentes – c'est là sa carrière! – pour ensuite avec les sous-unités qu'elle a obtenues combiner de nouvelles constructions. (*ibid.*, p. 96)

Ce que l'on pourrait désigner par l'expression *langue collective* est ainsi le niveau où s'exerce le contrôle social, le niveau qui sanctionne les propositions qui émergent dans la "parole" ou dans le "discours", ces propositions donnant éventuellement naissance à de nouvelles unités, ou à de nouvelles structures.

Je reviendrai sur certaines des propriétés de la *langue collective* en abordant la question de la grammaire; mais avant cela, relevons encore que l'équation "*langue = social; parole = individuel*" doit être radicalement déconstruite. D'une part parce que, on vient de le voir, la langue peut être à la fois individuelle et collective, le caractère individuel n'étant pas réservé à la parole; et d'autre part, parce que la théorie saussurienne ne permet aucunement la réduction du "social" au "collectif": selon Saussure, *toutes* les unités linguistiques, ou tous les signes, qu'ils soient ancrés dans l'individu ou dans la collectivité, sont de *nature sociale*, en ce qu'ils n'émergent, ne se transforment et ne se "déposent" qu'à partir de leur *usage*:

Tout ce que l'on considère en effet dans *la sphère intérieure de l'individu est toujours social*, parce que rien n'y a pénétré qui ne soit d'abord consacré par l'usage de tous dans la sphère extérieure de la parole. (*Cours I, Cahiers R*, in *CLG-E*, pp. 383-384)

A cela, il convient d'ajouter que ce double ancrage de la langue ne signifie absolument pas que, au plan de leur organisation, la *langue interne* et la *langue collective* seraient parfaitement similaires, ou encore que la *langue interne* ne serait qu'un décalque de la *langue collective*. L'analyse du corpus saussurien, et en particulier celle de travaux considérés comme "collatéraux", montre au contraire la préoccupation de Saussure pour tenter de clarifier les facteurs qui distingueraient l'organisation de ces deux régimes de langue. Et si ses réflexions en ce domaine ne sont ni clairement exposées, ni abouties, cela n'annule pas la validité du problème soulevé.

1.2.2. La grammaire

Concernant le statut de la grammaire, donnons d'abord la parole à l'enseignant Saussure, qui décrit sa "didactique de la grammaire" de la manière suivante:

[...] le commençant doit composer lui-même sa grammaire d'après un texte déterminé, dont il se fera une loi de ne pas sortir. Aussi l'interprétation a-t-elle porté exclusivement sur les extraits, assez étendus, du poème d'Otfrid [...] A la fin de l'année seulement, une fois familiarisés avec la grammaire d'Otfrid, les élèves ont été mis en présence du texte de Taten et de celui d'Isodore, où ils étaient invités à signaler chaque divergence d'avec le dialecte à eux connu. (in Fleury, 1965, p. 57).

Dégager les faits grammaticaux à partir des *textes*, et sur la base de l'interprétation des textes: outre sa modernité au plan didactique, cette stratégie d'enseignement, qui va *de la pratique des textes à la grammaire*, est assez emblématique de la position théorique de Saussure en ce domaine, position dont je retiendrai trois aspects fondamentaux.

Le premier a trait au fait que c'est primordialement dans le(s) discours et les textes que les phénomènes grammaticaux se manifestent, ou se réalisent véritablement; et cela parce que, selon Saussure, *il n'y a pas de grammaire en dehors des faits de signification*. Saussure récuse l'idée que les

phénomènes morphologiques aient une existence autonome, disjointe des phénomènes de sens, ou extérieure aux signes [“Nous disons qu’il n’y a point de morphologie hors du sens, malgré que la forme matérielle soit l’élément le plus facile à suivre. Il y a donc encore moins bien à nos yeux une *sémantique* hors de la forme!” (ELG, p. 108)], tout comme il réfute l’idée selon laquelle la syntaxe serait un phénomène abstrait, idéal et autonome, ou encore indépendant à son tour des signes et des significations que ces derniers (com)portent: “L’idée qu’il y aurait une syntaxe incorporelle hors de ces unités matérielles qu’on peut distribuer dans l’espace, cette idée est fausse” (*Cours II, Riedlinger*, in Komatsu & Wolf, 1997, p. 57). Ou encore:

Une *catégorie grammaticale*, comme la catégorie du *génitif* par exemple, est une chose complètement insaisissable, un mot véritablement destitué de sens [...] [tant qu’] on entend par le *génitif* [...] une idée supérieure aux signes, extérieure aux signes, indépendante des signes, planant dans le domaine de l’idée pure. (ELG, p. 55)

Or, une des caractéristiques fondamentales des signes est d’être des *valeurs*, ces dernières étant elles-mêmes primairement des construits *textuels-discursifs*:

Avant tout on ne doit pas se départir de ce principe que la valeur d’une forme est tout entière dans le texte où on la puise, c’est-à-dire dans l’ensemble des circonstances morphologiques, phonétiques, orthographiques, qui l’entourent et l’éclairent. (*Sur le nominatif pluriel et le génitif singulier de la déclinaison consonantique en lituanien*, 1894 – in Bally & Gautier, 1922, p. 514)

Le deuxième aspect concerne le fait que tout texte est *socio-historiquement ancré*, et relève ainsi nécessairement d’un “état de langue”: sa production mobilise les ressources de la langue telles qu’elles fonctionnent en un espace-temps donné. Par conséquent, le contact avec des textes produits dans des espaces-temps différents est un contact avec des *organisations grammaticales différentes*; ce qui implique une conception de la grammaire comme étant elle-même un phénomène *divers et changeant*, ou encore *évolutif*:

Mais n’y a-t-il que les sons qui se transforment avec le temps? Les mots changent de signification, les catégories grammaticales évoluent; on en voit qui disparaissent avec les formes qui servaient à les exprimer (par exemple le duel en latin). (CLG-E, p. 321)

Tout comme elle n’est pas une structure indépendante des signes, ou pré-formée eu égard à ceux-ci, la grammaire n’est pas non plus une structure fixe, immuable, ou donnée une fois pour toutes: celle-ci évolue, se modifie dans le temps, comme se modifient également le lexique et les structures phoniques de la langue.

Sur la base (et en prolongement) de ce qui précède, le troisième aspect concerne l’identification des traits définitoires de la grammaire et de ses

modalités de manifestation. Selon Saussure, la grammaire est un phénomène *consubstantiel au façonnage et au fonctionnement des signes de la langue*. Celui-ci comporte un ensemble d'opérations qualifiées de "psychologiques", qui relèvent de ce que j'ai évoqué préalablement sous le terme de "conscience" de la langue: il s'agit d'opérations de décomposition-recomposition de formes linguistiques, ou d'unités et sous-unités (préfixes, suffixes, etc.) de la langue, ce qui présuppose et requiert nécessairement la *compréhension des rapports* que ces unités et sous-unités entretiennent –ou pourraient entretenir, si la langue collective l'admettait et le ratifiait. Une illustration parfaite de ce phénomène, qui n'est autre que *l'analogie*, est offerte, selon Saussure, par le langage enfantin. Imaginons un enfant qui dit "je courirai", ou "je venirai", alors que les formes considérées correctes en français contemporain sont "je courrai" et "je viendrai": l'intérêt de ces productions langagières ne tient pas tant à une simple évaluation en termes normatifs (qui conduirait évidemment à les rejeter), mais au fait qu'elles témoignent de la mise en œuvre d'une forme de régularité, de "logique", existant et fonctionnant par ailleurs dans la langue, et reposant sur la *réurrence de rapports*:

Venirai. Comment *je venirai*? Pour cela, il faut que, premièrement, l'enfant connaisse *venir* et qu'il associe dans son esprit l'idée contenue dans *venir* et celle qu'il veut exprimer; mais cela ne suffit pas; il faut, deuxièmement, qu'il ait entendu dire *punir* et je te *punirai* ou *choisir* [*je choisirai*]. Alors se produit le phénomène *punir*: *punirai* = *venir*: *venirai*. Rien de plus conséquent, rien de plus logique et de plus juste que le raisonnement qui conduit à *venirai*. (2^{ème} Conférence, in *ELG*, p. 160)

Si elle est à l'œuvre dans le processus d'acquisition de la langue, l'analogie est un phénomène bien plus général. En fait, celle-ci "ne cesse d'être à l'œuvre dans l'histoire des langues", constituant, selon Saussure, "la substance la plus claire du langage" (*ELG*, p. 161) en raison de la teneur et de l'importance des opérations qu'elle comporte; opérations qui rendent possibles non seulement l'*intégration* et l'*actualisation* des régularités existantes dans la langue à un moment donné, mais surtout la *création*, sur cette base, de nouveaux termes, voir la *transformation* progressive des réseaux de régularité eux-mêmes⁵:

Tout est grammatical dans le phénomène analogique, mais < dans l'opération grammaticale, [il] faut > distinguer < deux côtés >: 1) < la compréhension du rapport des formes que l'on compare entre elles (formes génératrices, inspiratrices) et 2) > le produit qu'elles suggèrent, la forme engendrée, inspirée qui est l'*x* de la proportion: [...]
nous poussons: *je pousse* = *nous trouvons* → *je trouve* (*Cours I*, in Komatsu & Wolf, p. 64)

⁵ On peut ainsi considérer que l'analogie, en tant que *processus* d'analyse et de "compréhension" de rapports, présente un caractère universel. Par contre, *la teneur* des règles analogiques et des termes engendrés varie dans le temps et dans l'espace, ou selon les "états de langue"; raison pour laquelle, selon Saussure, il y a lieu de ne poser, au plan structurel, aucune grammaire (ni aucune sémantique d'ailleurs) qui soit fixe ou universelle.

Enfin, s'agissant du "lieu" qui peut accueillir le déploiement de ce processus, l'analyse de Saussure est très claire: ce "lieu" n'est autre que l'activité de parole des locuteurs, ou "le discours":

La nouvelle forme <je trouve> ne se crée pas dans une assemblée de savants discutant sur le dictionnaire. Pour que cette forme pénètre dans la langue il faut que 1. quelqu'un l'ait improvisée et 2. improvisée à l'occasion de la parole, du discours. (*ibid.* p. 65)

Le "discours": voilà un terme et un thème systématiquement gommés par les rédacteurs du *CLG*, bien qu'il s'agisse d'un élément central du système théorique saussurien.

1.2.3. Le statut du discours, et l'interaction langue(s) – discours

Instance par excellence d'actualisation et d'innovation, de mise en œuvre et de création de nouvelles unités et structures linguistiques, le discours (ou, dans certains écrits, le "discursif") constitue pour Saussure le support de la *transmission* et de la *transformation* des langues dans le temps: "Toutes les modifications, soit phonétiques, soit grammaticales (analogiques) se font exclusivement dans le discursif." (*ELG*, p. 95)

Mais conjointement à ce point de vue historique sur le statut du discours, Saussure adopte également un point de vue synchronique et fonctionnel, en soutenant que c'est au travers de ce même "discursif" que les individus entrent en contact avec la langue –plus précisément, avec un état de langue–, l'intériorisation de celle-ci résidant, selon l'auteur, en un processus permanent d'extraction d'unités, ou de "mots", à *partir de leur mobilisation dans des discours*. Dans cette perspective, l'accession à la langue, ou au plan individuel la construction de la *langue interne*, est en quelque sorte toujours *seconde*, car elle présuppose une forme d'"élagage" des propriétés spécifiques de l'organisation discursive, ou d'une organisation discursive contingente, aboutissant à des configurations d'unités:

[...] toute la langue entre d'abord dans notre esprit par le discursif, comme nous l'avons dit, et comme c'est forcé. Mais de même que le son d'un mot, qui est une chose entrée également dans notre for intérieur de cette façon, devient une impression complètement indépendante du discursif, de même notre esprit dégage tout le temps du discursif ce qu'il faut pour ne laisser que le mot. (*ibid.*, p. 118)

S'ils se déposent ainsi dans "notre esprit", ou dans la *langue interne*, les mots ne sont eux-mêmes constitués "qu'en vue du discours" ["La langue n'est créée qu'en vue du discours", affirme Saussure, voir *ELG*, p. 277], ce qui signifie que leur destinée n'est autre que d'y être réinjectés, et par là d'être pris dans des rapports, ou dans des "jeux de valeurs" nécessairement nouveaux.

Comme on le constate, la dimension discursive du langage est chez Saussure tout à fait centrale. Mais ce qui l'est encore davantage c'est *l'interaction permanente entre langue(s) et discours*, le va-et-vient entre ces

instances, langue(s) et discours étant selon l'auteur *deux versants inséparables de l'activité langagière*:

S'il est vrai que l'on a toujours besoin du trésor de la langue pour parler, réciproquement, tout ce qui entre dans la langue a d'abord été essayé par la parole un nombre de fois suffisant pour qu'il en résulte une impression durable: la langue n'est que la consécration de ce qui avait été évoqué par la parole. (*Cours I, Cahier R, in CLG-E, p. 383*)

Ainsi, la langue analyse, cristallise, stabilise momentanément –mais ne fige pas, en raison de son caractère radicalement arbitraire!– des termes, en les organisant selon des rapports, que Saussure appelle “syntagmatiques” et “associatifs”; organisation qui a lieu sous des modalités potentiellement différentes, selon qu'il s'agit de la *langue interne* ou de la *langue collective*. Le discours quant à lui, remet en mouvement, transforme potentiellement, crée de nouveaux termes et rapports, sa production mobilisant nécessairement les ressources de la *langue interne* des locuteurs, et se déployant, tout aussi nécessairement, en regard de la *langue collective*; nouveaux termes et rapports enfin qui, dans la mesure où ils sont retenus et ratifiés par cette dernière, engendrent sa propre modification.

2. La reformulation: problèmes et perspectives

A en venir maintenant à la problématique de la reformulation, précisons d'emblée que Saussure ne l'a pas abordée en tant que telle. Cependant, le réinvestissement de ses apports théoriques et épistémologiques me semble particulièrement fécond, tant pour analyser la teneur du débat contemporain sur ce thème que pour alimenter les réflexions.

2.1. De la définition de la reformulation: quelques repères

Si elle a été considérée, pendant quelques décennies, comme l'élément central d'identification, de définition et d'explication du phénomène de reformulation, la notion d'"invariant sémantique" est de toute évidence en train de perdre ce statut. Les critiques adressées à cette notion émanent pour l'essentiel d'approches centrées sur les textes et les discours, et se fondent sur l'analyse de données verbales attestées. A l'instar de la diversité des approches en ce domaine, les arguments invoqués sont hétérogènes; néanmoins, on peut y déceler *la mise en cause du principe d'équivalence sémantique entre le segment "reformulé" (ou "source") et le segment "reformulant" (ou "cible") comme coextensif d'une définition de la reformulation*.

Sans pouvoir procéder ici à un véritable examen de ces critiques, ni à une analyse des redéfinitions proposées, je me bornerai à mentionner deux grandes directions, ou tendances, dans lesquelles la réflexion semble se déployer. Il s'agit, d'une part, de la centration sur le versant *signification* des unités et structures langagières et, dans ce cadre, de la contestation du caractère invariable de cette signification, parallèlement à la réfutation du transfert

au plan de l'énonciation d'une notion bâtie dans le domaine de la syntaxe. Il s'agit d'autre part de la centration sur le versant *expression* (ou *forme*) de ces mêmes unités et structures, et, dans ce cadre, de la contestation de la composante sémantique en tant que critère d'identification de la reformulation, parallèlement au rapatriement d'un aspect purement formel dans la définition de ce phénomène.

A titre d'exemple, les travaux de Fuchs (voir notamment 1994) me paraissent à la fois initiateurs et emblématiques de la première tendance: après avoir analysé les conditions d'émergence du principe d'équivalence sémantique dans le cadre de la grammaire transformationnelle, donc dans le cadre d'une approche centrée sur les *phrases*, Fuchs souligne le caractère réducteur de celui-ci, en ce qu'il place la reformulation "dans un carcan formel" (*op. cit.*, p. 42) qui attribue à ce phénomène un caractère statique et fermé – ce dernier découlant du postulat d'unicité/univocité de la signification sous-jacent à l'approche transformationnelle. Fuchs considère, au contraire, que la "déformabilité sémantique" est *inhérente* au fonctionnement langagier, en particulier au niveau *énonciatif*, et propose une re-conceptualisation de la reformulation en termes de "parenté sémantique entre énoncés"; parenté qui s'établit momentanément selon le co-texte et le contexte, cet établissement incombant aux sujets parlants.

S'agissant de la deuxième tendance, j'évoquerai, toujours à titre illustratif, les travaux relevant de l'analyse des conversations, et en particulier ceux d'Apothéloz (voir notamment 2007). L'approche privilégiée du versant "expression" et l'étude des multiples formes de reprise et de répétition qui caractérisent la conversation ordinaire conduisent cet auteur à soutenir aussi la nécessité d'"affranchir la notion de reformulation de l'idée d'invariant sémantique" (*op. cit.*, p. 146). Mais l'affranchissement consiste cette fois en *l'abandon d'une conception sémantique de la reformulation* au profit d'une redéfinition de ce phénomène comme "répétition purement formelle d'une séquence de format quelconque" (*ibid.*). Apothéloz considère que la récurrence de structures de rangs différents témoigne de l'état de "brouillon permanent" typique des conversations, et, dans la mesure où cette récurrence est attestable dès le niveau phonologique, que la notion de reformulation devrait s'appliquer également au-delà (ou en deçà) des unités porteuses de signification.

Comme je l'ai mentionné, il ne s'agit là que de directions ou de tendances, et de plus évoquées de manière lapidaire. Mais ce qu'il me paraît important de souligner dans ce contexte ce sont les *tensions* qui traversent le processus de re-conceptualisation de la reformulation sur une base autre que celle de l'invariant sémantique. Ces tensions sont, à mes yeux, tributaires de deux ordres de scissions, encore tenaces aujourd'hui: la scission entre "formes" (phonétiques ou syntaxiques) et "significations" –ou, si l'on reformule, entre plans du signifiant et du signifié – d'un côté, et la scission entre système de la langue et activité discursive de l'autre.

Dans une perspective saussurienne présentiste, et depuis la position interactionniste socio-discursive qui est la mienne, je ne peux que partager la

nécessité “d’affranchir” la notion de reformulation de toute conception statique et mécaniste de la signification, afin qu’elle puisse rendre compte de phénomènes relevant de l’activité verbale effective. Mais cet affranchissement ne me paraît crédible que pour autant que l’on adopte une perspective résolument *intégrée* sur la reformulation, elle-même inscrite dans une approche intégrée du *langage*; approche qui, outre la reconnaissance de la nature dynamique de ce dernier, devrait enfin et à son tour s’affranchir des scissions évoquées.

2.2. La reformulation comme enchevêtrement d’interdépendances

Je tenterai, dans cette dernière partie, d’esquisser quelques aspects relevant d’une telle approche, et je les illustrerai sur la base de l’analyse de segments d’entretiens. Mais dans la mesure où ces analyses mobilisent, outre la théorie saussurienne, des éléments théoriques et méthodologiques élaborés dans le cadre de l’interactionnisme socio-discursif, je procéderai d’abord à une brève explicitation de deux d’entre eux, qui me paraissent fondamentaux.

Le premier concerne la *démarche méthodologique d’analyse des productions verbales*, ou d’analyse des textes, que ces derniers soient écrits ou oraux. Cette démarche, que l’on peut qualifier de “descendante”, pose d’abord la nécessité de prendre en compte les caractéristiques générales de l’*activité langagière* dont un texte est issu, en analysant les conditions de production de ce dernier, et en particulier: la forme d’activité humaine à laquelle ce texte s’articule, la situation physique et sociale des locuteurs impliqués, le modèle de genre textuel qui y est exploité. Il s’agit ensuite d’examiner les *caractéristiques linguistiques effectives* du texte en tant que produit (voir le modèle de l’architecture textuelle proposé par Bronckart, 1997), et ce en procédant “du global au local”, c’est-à-dire de l’unité englobante “texte” vers les unités de rang inférieur: segments thématiques et types de discours qui les organisent → relations prédicatives, mécanismes de cohésion et de connexion → unités et structures minimales ou locales. Dans cette perspective, les unités et structures locales peuvent être envisagées sous l’angle des influences qu’exercent sur leur occurrence les facteurs relevant d’une part de l’organisation spécifique au système de langue utilisé, d’autre part du co-texte et du contexte; autrement dit, ces unités et structures peuvent être analysées en tant que *valeurs* discursivement instanciées.

Le deuxième élément présente un caractère davantage théorique, et a trait à ce que Bronckart (*op. cit.*) désigne par “types de discours”, ainsi qu’au rôle de ces derniers dans le processus de cristallisation-organisation d’unités et de rapports effectué par la langue. Les types de discours sont des modalités de gestion énonciative du contenu thématique, qui réalisent, *dans une langue donnée*, et donc selon les ressources de cette même langue, des “attitudes énonciatives” tendanciellement universelles, qualifiées de “mondes discursifs”. La construction de ces derniers repose sur deux opérations à caractère décisionnel, qui peuvent être résumées comme suit: – soit les coordonnées du monde discursif sont explicitement mises à l’écart de celles de la situation de production du texte, opération qui correspond à l’ordre du RACONTER, et qui se réalise par la création d’une origine temporelle (*il y a*

quatre ans, hier, en 1857, etc.), soit cette disjonction n'est pas opérée, ce qui correspond à l'ordre de l'EXPOSER; – corrélativement, soit les instances d'agentivité sémiotisées dans le texte sont mises en rapport avec la situation de production de celui-ci, ce qui correspond à un rapport d'*implication*, marqué notamment par des unités déictiques, soit elles ne le sont pas, ce qui correspond à un rapport d'*autonomie*. Les mondes discursifs procèdent du croisement du résultat de ces décisions, qui produit quatre formats de base: RACONTER impliqué, RACONTER autonome, EXPOSER impliqué, et EXPOSER autonome. Et ces mondes ainsi définis sont réalisés linguistiquement par les types de discours, respectivement le *récit interactif*, la *narration*, le *discours interactif* et le *discours théorique*. Dans les textes empiriques, ces types de discours peuvent évidemment se présenter de manière plus ou moins "pure", pouvant se superposer, fusionner, s'interpénétrer selon des modalités complexes.

Outre leur modalité de construction, ce que je souhaiterais souligner ici c'est le fait que la langue (collective ou interne) cristallise, non seulement des signes et des rapports syntagmatiques et associatifs, mais aussi *des modalités de marquage des mondes discursifs*: formes verbales, unités pronominales, sortes de phrases, etc., ces modalités de marquage étant différentes d'une langue naturelle à l'autre. Autrement dit, la langue, ou chaque langue, cristallise et stabilise momentanément, du moins en partie, *une certaine forme de distribution des termes et des rapports qu'elle comporte*, selon les *attitudes énonciatives*, ou les mondes discursifs évoqués.

2.2.1. Reformulation et interdépendance entre langue et discours

Examinons maintenant quelques exemples de reformulation, sous l'angle de l'interdépendance entre langue et discours. Il s'agit d'exemples extraits d'entretiens conduits avec des infirmières, dans le cadre d'une recherche portant sur l'interprétation de l'agir en situation de travail (voir Bronckart & Groupe LAF, 2004).

Comme cela a été souligné maintes fois dans les études portant sur les interactions verbales, on peut remarquer d'emblée que les reformulations, envisagées de manière large comme activités langagières par lesquelles le locuteur revient sur des dire antérieurs, sont ici aussi omniprésentes, que ce soit sous forme d'*hétéro-reformulations* (reprise des dire de quelqu'un d'autre) ou d'*auto-reformulations* (reprise de ses propres dire, voir Güllich & Kotschi, 1987); et si elles n'en ont évidemment pas le monopole, les *hétéro-reformulations* me paraissent très illustratives du rapport d'interdépendance entre langue et discours, tel que posé par Saussure. Cette catégorie de reformulations montre d'abord à quel point une action langagière située, imputable à un certain locuteur (ici l'infirmière), repose en fait sur *l'extraction de signes* du discours de l'interlocuteur et sur leur *re-mobilisation* dans le discours propre, comme il ressort des exemples suivants⁶:

⁶ Les conventions de transcription des entretiens sont les suivantes: N, S, etc.: infirmière interviewée; INT: intervieweur; / // ///: pauses de durée variable; no:::n: allongements voca-

- (1)
 INT: il commence quand // le ce ce soin↑
 S: ben quand vous voulez↓ (rires) c'est ça la question↑
 INT: il commence où↑
 S: le soin il commence au moment où on rentre dans la chambre // il commence même avant quand on a anticipé le soin (...)
- (2)
 INT: est-ce qu'y a quelque chose qui pourrait te / perturber (...) dans ce qui va se passer tout à l'heure↑
 N: pouh // normalement pas↓ il peut toujours y avoir des trucs mais // dans / dans le cas où y a des des trucs qui se passent (...)

Dans l'exemple (1), la première réponse de l'infirmière et sa demande d'explicitation s'expliquent par la coïncidence de facteurs contextuels et co-textuels: l'entretien a lieu immédiatement avant la réalisation d'un soin (à laquelle l'intervieweuse est censée assister), cet échange se situe en fin de l'entretien, la détermination du terme "soin" par l'intervieweuse est fluctuante (*le* et *ce*), etc.; situation qui engendre vraisemblablement une interprétation de la première question comme tentative de clôture de l'entretien, ce que l'intervieweuse rectifie en reformulant cette première question (*il commence où*). Mais au plan de la reformulation, outre l'homologie structurelle entre les deux questions de l'intervieweuse exploitant la variation des unités adverbiales temporelle et spatiale (*quand* et *où*), je relèverai l'exploitation de cette double formulation par l'infirmière: celle-ci amorce sa réponse en reprenant les unités lexicales "soin" et "commencer" énoncées par l'intervieweuse, mais également en effectuant une combinaison spatio-temporelle pour saisir le début du soin (*le soin il commence au moment où on rentre dans la chambre*), qui s'ancre manifestement dans une combinaison des deux questions qui précèdent.

L'exploitation d'éléments préalablement proposés est attestable aussi dans l'exemple (2), où l'infirmière procède à une reprise du thème d'un "éventuel élément troublant" introduit par la question (*y a quelque chose qui pourrait te perturber*) et à une double reformulation de celui-ci, sous l'angle de la neutralité et de la sporadicité d'abord (*il peut toujours y avoir des trucs*), et sous l'angle de la typicalité ensuite (*dans le cas où il y a des trucs*).

Mais en dépit du sentiment de re-mobilisation directe ou immédiate du discours de l'autre, sentiment induit par les "répétitions" de termes notamment, cette mobilisation me semble néanmoins (et quasi nécessairement) devoir *transiter par la langue*, du moins par la langue interne du locuteur, voire par la langue collective. De ce processus témoigne notamment

liques; méd-: unité inachevée; xxx: segments inaudibles; soulignements: chevauchements; CAPITALES: accentuation; ↑↓: intonations montante et descendante; [entre crochets]: brèves interventions d'un interlocuteur dans le tour de parole de l'autre; (entre parenthèses): commentaires du transcripteur; **gras** ou passages grisés: mise en évidence d'aspects faisant l'objet d'analyse.

l'exploitation de *séries associatives* telles qu'elles sont cristallisées par le système: dans l'exemple (1), on peut difficilement nier l'exploitation par l'infirmière de la série associative *quand / au moment où*; de même que l'exploitation de la série *y avoir quelque chose qui pourrait perturber / y avoir des trucs qui se passent* dans l'exemple (2). Cette exploitation de rapports attestables "en langue" n'a rien de mécanique, dans la mesure où leur actualisation se réalise co-textuellement, contextuellement, ou encore "interlocutoirement".

2.2.1. Reformulation et interdépendance entre versants sémantique, syntaxique et énonciatif

Cette réflexion me paraît devoir être prolongée au plan de l'interdépendance entre versants sémantique, syntaxique et énonciatif de la production langagière; prolongement qui est pratiquement requis par la teneur des données empiriques. En effet, l'examen des segments thématiques considérés dans leur intégralité montre que les infirmières procèdent à un ensemble d'auto-reformulations en déployant de vraies "cascades reformulatives", comme il ressort des exemples suivants, qui constituent chacun la suite des exemples 1 et 2 examinés précédemment:

(3)

(E1) pouh // normalement pas il peut toujours y avoir des trucs
(E2) mais // dans dans le cas où y a des des trucs qui se passent t'appelles le chirurgien / pis il vient voir la cicatrice /
(E3) la dernière fois par exemple tu vois je devais enlever des fils à un patient / et:: // il avait / une collection de / de liquide séreux au niveau de la cicatrice j'ai la cicatrice qui s'est ouvert //
(E4) le bout de la cicatrice / il avait une médiane /
(E5) c'était le bout de la cicatrice qui s'est ouvert / tu vois
(E6) pis dans ce cas-là ben t'appelles / l'opérateur et puis tu lui demandes ce qu'il veut /
(E7) ce qu'il veut faire ///

(4)

(E1) le soin il commence au moment où on rentre dans la chambre //
(E2) il commence même avant quand on a anticipé le soin
(E3) c'est-à-dire quand on prépare le patient en disant bon ben on va vous faire
(E4) pour moi le soin il commence quand on rentre dans la chambre //
(E5) au moment où on ouvre la porte quoi //
(E6) qui dit soin dit présence
(E7) dit fermer la porte tirer le rideau c'est tout / le soin il englobe tout ça //

	(E8) l'installation heu on déballe la plaie on prépare le / le set [INT: hum hum] après on fait le pansement on communique / on ferme le pansement on réinstalle le patient on met la ceinture on réhabilite / on remet bien le lit en position on lui propose d'aller au fauteuil s'il doit aller au fauteuil ou il reste comme ça on lui remet tout son matériel à disposition / on tire le rideau et après / on on dit heu / voilà / au revoir au patient quoi
	(E9) c'est tout ça en fait
	(E10) c'est / du moment où on rentre dans la chambre jusqu'à ce qu'on referme la porte de notre chambre pour partir

Plusieurs aspects pourraient être discutés à partir de ces exemples, mais je n'en retiendrai qu'un: c'est que certaines de ces auto-reformulations reposent sur un changement non seulement syntaxique, mais d'organisation énonciative ou, dans notre terminologie, de *type de discours*, ce changement accompagnant l'établissement d'une relation sémantique entre les termes de la reformulation.

En mobilisant le classement des relations sémantiques proposé par Gülich & Kotschi (*op. cit.*), on observe que dans l'exemple (3), entre E2 et E3 on peut poser une relation d'*expansion*, l'infirmière étayant par un exemple "*le cas où il y a des trucs qui se passent*"; mais cette relation est sous-tendue, au plan de l'expression, par le passage du *discours interactif* au *récit interactif*. Ce passage d'un type de discours à l'autre est attestable en E3, énoncé qui débute par la création d'une origine temporelle marquée (*la dernière fois*) accolée au marqueur de reformulation "*par exemple*". A partir de cette origine, les faits évoqués, en l'occurrence des faits passés et attestés, sont racontés, c'est-à-dire organisés de manière indépendante eu égard aux coordonnées de la situation d'interaction, les procès étant saisis en référence à un axe temporel situé *en amont* de cette situation. L'organisation discursive du segment E3 à E5 mobilise dès lors des mécanismes spécifiques au *récit*, notamment des repérages isochroniques, marqués en français par des formes d'IMPARFAIT et de PASSE COMPOSÉ; et le caractère interactif de ce récit procède en particulier de l'implication de l'instance productrice dans le contenu thématique du texte, implication marquée par le pronom *je*.

De manière analogue, si entre les segments E3-E5 et E6 du même extrait on peut poser un rapport sémantique de *réduction-généralisation*, en ce que l'infirmière synthétise sous le terme de "*cas*" le type d'incident qu'elle venait de commenter, ce rapport sémantique se réalise conjointement au passage du *récit interactif* au *discours interactif*⁷. Ce dernier type discursif se caractérise par une organisation des faits selon la modalité de l'EXPOSER, le contenu thématique étant organisé soit en relation directe avec

⁷ Il s'agit en fait plutôt d'un *retour* au discours interactif, ce type de discours ayant été mobilisé en E1-E2.

les paramètres physiques et actantiels de la situation d'interaction, soit – comme c'est le cas dans l'exemple sous analyse – en référence à un axe temporel *non borné*, à l'intérieur duquel les procès font l'objet de repérages *neutres*, qui se marquent en français pas des formes de PRÉSENT GÉNÉRIQUE (*t'appelles, tu lui demandes*, etc.); repérages qui contrastent donc fortement avec ceux mobilisés par le récit.

Dans l'extrait (4), un rapport sémantique de *variation* s'instaure entre E4-5 et E6 (*rentrer dans la chambre / ouvrir la porte / dire soin = dire présence*), rapport qui correspond au plan énonciatif au passage du *discours interactif* au *discours théorique*. Etant donné que dans notre exemple la réalisation du discours interactif mobilise principalement un axe de référence temporelle *non borné* (et donc des repérages neutres marqués par des formes de présent: *on rentre, on ouvre*), et que cette caractéristique est également celle du discours théorique (*qui dit – dit*), le passage d'un type discursif à l'autre peut sembler moins évident. Mais il est néanmoins attestable, en ce que les marques d'*implication* propres au discours interactif (*je, tu, moi*, etc.) sont totalement absentes du discours théorique, comme en témoigne la mobilisation du pronom *qui* à valeur neutre (*qui dit*). Et on peut ajouter encore que dans le même extrait (4) le rapport sémantique d'*expansion* attestable entre E7 et E8, tout comme la *réduction-généralisation* qui s'instaure entre E8 et E9, sont sous-tendus par l'alternance entre le *discours théorique* et un mixte *théorique-interactif*, ce dernier organisant l'intégralité du segment E8.

Je me garderai de poser quelque relation biunivoque que ce soit entre les types de relations sémantiques et les formes de changement discursif qui les accompagnent –ce qui témoigne *in fine* de l'incessante dynamique qui caractérise les productions langagières; mais je relèverai surtout que la prise en compte *simultanée* des versants sémantique et structurel, et ce à un *niveau dépassant les unités lexicales ou les relations inter-phrastiques*, permet de mettre en évidence un des rôles majeurs que jouent les reformulations dans le processus d'interprétation de l'agir: il s'agit de la construction de *figures d'action* (voir Bronckart & Bulea, 2006; Bulea, 2007), qui sont des angles d'attaque différents, ou des points de vue interprétatifs sur l'agir (représentés dans les tableaux (3) et (4) par des nuances de gris différentes).

Remarques conclusives

Ces réflexions et analyses présentent certes un caractère limité. Néanmoins, elles me semblent ouvrir deux ordres de questionnement, que je résumerai, pour clore, comme suit.

Au plan de la structure de la reformulation, les analyses empiriques effectuées interrogent fortement le caractère tripartite ou ternaire assigné à ce phénomène. Si l'on admet –comme c'est mon cas– que la reformulation peut porter sur des structures d'empans différents, il est parfois quasi impossible d'identifier un segment qui serait la source unique, bien circonscrite,

d'un segment reformulé, ou inversement. Dans l'extrait (3) par exemple, on peut considérer que E3 constitue une reformulation aussi bien de E2 que de E1; ou que E6 a comme source aussi bien E2 que l'intégralité du passage E3-E5. C'est la raison pour laquelle j'ai utilisé plus haut l'expression "cascade reformulative", qui me paraît bien rendre compte de la possible pluralité de points d'ancrage d'une (re)formulation; pluralité à caractère tantôt intratextuel, tantôt interlocutoire (comme il ressort notamment des exemples 1 et 2).

Au plan théorique/conceptuel, et au vu des analyses théoriques et empiriques qui précèdent, je me risquerai enfin à une définition de la reformulation: il me semble que ce phénomène peut être considéré comme un processus d'instauration discursive d'un rapport de proximité entre valeurs (au sens saussurien du terme), ces dernières pouvant être portées par des entités d'empans différents; processus qui mobilise des ressources cristallisées (y compris à cet effet) par le système de la langue, mais qui relève *in fine* de l'usage qu'en font les locuteurs dans des activités langagières socio-historiquement marquées.

Références:

- Apothéloz, D. (2007). Note sur l'activité de reformulation dans la conversation. In M. Kara (Dir.), *Usages et analyses de la reformulation. Recherches linguistiques*, 29. Metz: Université Paul Verlaine, pp. 145-162.
- Bally, Ch. & L. Gautier (éd.) (1922). *Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure*. Genève: Sonor [réimpression Slatkine, 1984], pp. 1-268.
- Bréal, M. (1897/1982). *Essai de sémantique*. Paris: Gérard Monfort.
- Bronckart, J.-P. (1997). *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif*. Paris: Delachaux et Niestlé.
- Bronckart, J.-P. (2008). Genres de textes, types de discours et "degrés" de langue. Hommage à François Rastier. *Texto* (Disponible sur <http://www.revue-texto.net/>).
- Bronckart, J.-P. & E. Bulea (2006). La dynamique de l'agir dans la dynamique des discours. In: J.-M. Barbier & M. Durand (Ed.), *Sujet, activité, environnement: approches transverses*. Paris: PUF, pp. 105-134.
- Bronckart, J.-P. & Groupe LAF (Ed.) (2004). Agir et discours en situation de travail, Genève, *Cahier de la Section des Sciences de l'Education*, 103.
- Bulea, E. (2007). *Le rôle de l'activité langagière dans l'analyse des pratiques à visée formative*. Thèse de doctorat. Université de Genève.
- Constantin, E. (2005). Linguistique générale. Cours de M. le professeur F. de Saussure. *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 58, 71-289.
- Coseriu, E. (1999). *Lecciones de lingüística general*. Madrid: Gredos.
- Coseriu, E. (2001). *L'homme et son langage*. Louvain-Paris: Peeters.
- Fleury, M. (1968). *Notes et documents sur F. de S. (1880-1891)*, Ecole pratique des hautes études, IVe section, Annuaire 1964-1965 (1965, pp. 35-67).
- Fuchs, C. (1994). *Paraphrase et énonciation*. Paris: Ophrys.

- Godel, R. (1957). *Les sources manuscrites de Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure*. Genève: Droz.
- Gülich, E. & T. Kotschi (1987). Les actes de reformulation dans la consultation *La dame de Caluire*. In: P. Bange (Ed.), *L'analyse des interactions verbales. La dame de Caluire: une consultation*. Berne: Peter Lang, pp. 15-81.
- Komatsu, E. & G. Wolf (éd) (1996). *Premier cours de linguistique générale (1907) d'après les cahiers d'Albert Riedlinger*. Oxford/Tokyo: Pergamon.
- Komatsu, E. & G. Wolf (éd.) (1997). *Deuxième cours de linguistique générale (1908-1909) d'après les cahiers d'Albert Riedlinger et Charles Patois*. Oxford/Tokyo: Pergamon.
- Komatsu, E. & R. Harris (éd.) (1993). *Troisième cours de linguistique générale (1910-1911) d'après les cahiers d'Emile Constantin*. Oxford/Tokyo: Pergamon Press.
- Saussure, F. (de) (1916/1995). *Cours de linguistique générale*. Paris: Payot [Introduction et notes de T. De Mauro].
- Saussure, F. (de) (1968). *Cours de linguistique générale*, édition critique par R. Engler, Wiesbaden: Harrassowitz.
- Saussure, F. (de) (2002). *Ecrits de linguistique générale (2002)*, S. Bouquet & R. Engler (éd), Paris: Gallimard.
- Starobinski, J. (1971). *Les mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*. Paris: Gallimard.
- Turpin, B. (éd.) (2003). “La légende de Sigfrid et l’histoire burgonde”, “Le cycle de Dietrich”, “Tristan”, “Précisions théoriques”. *Cahiers de l’Herne – Saussure*, 76, pp. 351-429.
- Vygotski, L.S. (1927/1999). *La signification historique de la crise en psychologie*. Paris: Delachaux et Niestlé.